

RAPPORT ANNUEL 2017

- Convocation pour l'assemblée générale ordinaire 2017 page 2
- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2017 page 3
- Liste des membres du comité pour la saison 2017-2018 page 19
- Liste des encadrants pour la saison 2017-2018 page 20
- Rapport de vérification des comptes 2016-2017 et annexes page 24
- Comptes de l'exercice 2016-2017 page 25
- Budget de l'exercice 2017-2018 page 32
- Attestation de Label de Qualité du sport de l'AGS niveau 3 page 35



Genève Volley Avenue de-Luserna 42, 1203 Genève www.gevb.ch – aide@gevb.ch – 022.340.07.07



CONVOCATION À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017

Date: Vendredi 22 septembre 2017 - 19h30

Lieu : Buvette de la salle Henry-Dunant, avenue Edmond Vaucher 20, 1203 Genève L'assemblée sera précédée de la présentation de la première équipe à 19h

Ordre du jour :

- 1. Accueil et appel des membres
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2016
- 3. Rapports d'activités du Comité
- 4. Présentation des comptes de la saison 2016-2017
- 5. Approbation des rapports et des comptes
- 6. Présentation de la saison prochaine
- 7. Election du comité
- 8. Approbation du budget 2017-2018 et du montant des cotisations
- 9. Modification des statuts
- 10. Propositions individuelles
- 11. Informations diverses et clôture de l'assemblée
- 12. Verre de l'amitié

L'assemblée générale est un moment important de la vie de notre club et votre présence est obligatoire. En cas d'absence impérative, il est indispensable de vous excuser par écrit soit à notre adresse postale, soit par courriel à l'adresse électronique fb@gevb.ch - À défaut, les statuts du club prévoient une amende, qui est fixée à CHF 20.- (cf. statuts, article 14 alinéa 2, et selon décision du de l'AG du 17 juin 2009).

Les propositions individuelles doivent parvenir au comité du club au plus tard le mardi 12 septembre 2017 pour être présentées en assemblée (cf. statuts, article 15).

Les statuts et le procès-verbal de la précédente assemblée sont disponibles en ligne sur notre site internet à la page suivante : http://www.gevb.ch/le-club/documents/

Les joueurs et joueuses mineurs sont cordialement conviés à assister à l'assemblée, mais seuls leurs représentants légaux disposent du droit de vote (cf. statuts, article 6 alinéa 2).

L'assemblée sera suivie par le verre de l'amitié.

Sébastien Ruffieux, président

Genève Volley - Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017

Lieu: Buvette de la salle Henry-Dunant, avenue Edmond-Vaucher 20, 1203 Genève

Date: vendredi 22 septembre 2017 – 19h30

Présent(e)s : (94 - voix : 90)

s/ABOU EL MAATI Nahla, ALVES Annaryel, p/ASERON Sayra Louise, p/AVENI Alyssa, p/BURRI VILLAVICENCIO Maria-Belen, p/CAMUT Marion, CHATALOVA Bruno, COCHARD Rachel, p/COTTIN Kiran, CUDIN Ana, p/BALTA Ivana, p/BALTA Marina, p/BARTU Ela, BARTU Zeynep, BERGER Kathleen, BERGER Shanon, p/BEUCHOTTE Oriane, p/BILIC Ana, p/BORLENGHI Noémie, p/DANTA Delia, DAVIDSON Alan, DAVIDSON Shona, p/DE CERJAT Haydé, p/DE CRISTOFARO Lucile, p/DE LA TORRE FONTAINE Rosio, DE MONTE Marco, DEBONNEVILLE Sophie, p/DESMEULES Oriana, p/DI GIACOMO Sofia, DUCHOSAL Pauline, DUCRET Georges, p/FALLER Merriezane, p/FERREIRA DA SILVA Joana, FINOCCHIARO Salvatore, p/GACIC Lena, p/GANBOLD Undral, GATEFIN COLONELLO Julie, GENILLOUD Gérald, GILLON Jean-Yves, p/GILLON Louise, GREDIG Denis, GRUEL Ludovic, GUSCETTI Ewine, GUSCETTI Fabiana, HERDA Katrin, HESS Nicole, p/HOSPITAL Lena, p/HOSPITAL Margara, s/ICHASO Leticia, p/JAKOB Clara, p/JUNGO Eva, p/KHISHIGBAYAR Zaya, p/KOSTADINOVA Aleksandra, p/KÜCÜKOBA Jaré, LEGROS Annayka, p/MARIJANOVIC Nika, MAZLIAH Delphine, p/MECHE Clavie, MENOUD Florian, p/MIKULIC Laura Klara, p/MILETO Michelle, NDEBELE Claudia, p/OBERSON Pénélope, p/PAÏTA Lara, p/PAÏTA Marion, p/PALAZZO Chiara, PERROUD Laetitia, s/PINTO FERREIRA Catia, PORCARELLI Clara, p/PRONTERA Sara, p/QUINN Anja, p/REGALADO Maeva, p/RIPIC Katharina, ROMAN Ioana, RUFFIEUX Nathalie, RUFFIEUX Sébastien, p/RUSCHETTA Emma, p/SAN JUAN ROMAN Elia, p/SAN JUAN ROMAN Monica, p/SANTOLI Lia Sofia, SARKI Hauwa, SAULMIER Judith, p/SIMON Lucie, p/STANKOVIC Isidora, p/STANKOVIC Mileva. STASI Toni. s/TEXEIRA FERREIRA Barbara. p/TOME ALVES Nadia. VAUCHER Edouard, von DÄNIKEN Jean-Jacques, p/WALTER Isaline, WALTER Nicolas, WYSS Kelly, YOUNG Andrew.

Excusé(e)s: (77)

Liste à disposition au club

Non excusé(e)s : (160) Liste à disposition au club

Le symbole p/ indique qu'il s'agit du représentant légal du membre mentionné Le symbole s/ indique un membre mineur présent sans représentant légal, donc sans droit de vote Le symbole * indique les membres d'honneur En italique, personnes présentes sans le droit de vote

1. Accueil et appel des membres

À 19h35, le président Sébastien Ruffieux ouvre l'assemblée.

Tous les membres ayant signé la liste des présences, il est relevé que l'assemblée compte 90 membres votants. La majorité simple est donc de 46 voix.

Le président accueille les membres présents. Il constate que l'assemblée a été dûment convoquée en respectant les délais prévus dans nos statuts, ainsi que les règles du Code des obligations, et que de ce fait, l'assemblée a validité pour statuer.

Il remercie la première équipe pour la présentation qui a précédé l'assemblée et se réjouit de les voir à l'œuvre pour la prochaine saison. Il les remercie aussi pour l'organisation de la Masterclass avec les jeunes du club.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2016

La présidente demande si quelqu'un souhaite la lecture de ce document, qui est disponible en ligne sur notre site internet depuis décembre 2016.

Sans commentaire ni modification, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité du comité

a) Rapport de Sébastien Ruffieux, président

Equipe compétitive en Ligue Nationale B

Notre saison de Ligue Nationale B (2º division nationale – abrégé LNB), n'a pas atteint son objectif cette saison en terminant au 5º rang du championnat et par conséquent ne se qualifiant pas pour le tour de promotion, objectif de la saison. L'équipe a néanmoins ensuite remporté 7 matches sur les 8 du tour final de relégation, terminant finalement la ligue au 10e rang final.



Notre américaine Caitlin De Witt est restée fidèle au club. Toutefois, diverses blessures sont venues freiner son élan, notamment en toute fin du premier tour où son apport était critique.

Signalons aussi que l'équipe a été jusqu'en quart de finales de la Coupe Suisse, où nous avons été éliminés par le Volley Lugano, formation de Ligue Nationale A, après une belle résistance.

Ce résultat, en deça de nos espérances, n'obère toutefois pas notre projet « Genève Volley 2020 », qui poursuit son cours. Ce projet nous tient à cœur, car il a pour objectif de remettre Genève et le Genève Volley sur le plan du volleyball d'élite dans notre pays, en remontant notre première équipe en Ligue Nationale A à l'horizon 2018. Actuellement M. Patrick Tran travaille toujours sur les grands comptes potentiels en espérant en décrocher au moins trois ou quatre sur cet exercice. Par ailleurs, une nouvelle équipe autour des GV Men se met en place pour promouvoir l'activité sur le plan médiatique.

La première équipe est notre vitrine pour promouvoir nos activités en général, notamment auprès des jeunes, des institutions et des partenaires.

Formation jeunes

Une cinquantaine de nouveaux jeunes sont venus au volleyball cette année par nos groupes d'entrées selon les classes d'âge. Le succès qui ne se dément pas du groupe découverte jeunes pour les demoiselles de 15 à 18 ans recueille la plus grande partie de ces entrées.

Pour sa 4° saison, l'Académie de Volleyball de Genève (AVG), le centre de formation du sport-études pour le canton, a accueilli 5 juniors filles membres du Genève Volley. Notre filière de formation devrait nous permettre toutefois d'espérer proposer d'avantage encore de candidates.



L'extension de l'Académie aux classes du Cycle d'Orientation devrait commencer cet automne et on espère que de nombreuses jeunes du club signaleront leur intérêt.

Pour la 9e fois, nous avons organisé notre traditionnel camp d'été à Hauteville en France voisine, dans le Bugey. Avec 50 jeunes pour 12 accompagnants, le camp était absolument complet. La première équipe est aussi montée le mercredi et a accompli ses trois jours de remise en condition. Grand succès, le camp fêtera son dixième anniversaire l'an prochain avec succès sans aucun doute.

b) Résultats

Présenté par Jean-Jacques von Däniken et Andrew Young, le palmarès de cette saison est marqué par un titre que le club n'a remporté que très rarement et pas depuis 15 ans, à savoir celui de la 2^e ligue régionale féminine.

Le club a obtenu 6 places de podium et 1 titre en junior. C'est un net recul par rapport à l'an dernier, mais cela reste une belle performance d'ensemble. Voici donc le palmarès de cette saison :

Pour les filles et les dames :

- F1: Genève Volley: 5e LNB Groupe Ouest, puis 2e du Tour de promotion en LNA
- F2: Genève Volley II: 1er en 2e ligue régionale et promues en 1ère Ligue Nationale
- F3: Genève Volley III: 4e en 3e ligue régionale
- F4: Genève Volley IV: 8e en Relax féminin A
- F5: Genève Volley V : 9e en Relax féminin A
- F6: Genève Volley VI: 5e en Relax féminin B
- F7: Genève Volley VII: 10e en Relax féminin B
- F8: Genève Volley VIII: groupe initiation ne participe pas à une compétition

U23 : Genève Volley : 1er et championnes genevoises !

• U19 : Genève Volley I : 2e

Genève Volley II : 3° Genève Volley III : 9° Genève Volley IV : 6° Genève Volley V : 5e

U17 : Genève Volley I : 2^e

Genève Volley II: 8e

Genève Volley III: 9e

• U15 : Genève Volley I : 2e

Genève Volley II : 6e

Genève Volley III: 12e

• U13: Genève Volley I: 3e

Genève Volley II: 6e

Genève Volley III: 17e

• U11: Genève Volley I: 5e

Genève Volley II: 13e

En mixte:

XC1: Genève Volley: 7º en Relax mixte B

Notre équipes championne genevoise junior U23, montée en coopération avec le VBC Servette Star-Onex, s'est sont donc qualifiée pour les championnats suisses. Comme les qualifications se font avant la fin des championnats désormais, sous forme de tournoi nous avons réussi à placer deux autres équipes en finales nationales.

Nous avons obtenu les résultats suivants :

U23 filles: Qualification lors des deux premiers tours (le 2e tour ayant eu lieu à Genève et organisée par nos soins!) et participation au Final-4 à Neuchâtel avec un magnifique 2e rang à la clé! Vice-championnes de Suisse est un résultat magnifique, avec à la clé le titre de Meilleure Libéro pour notre ioueuse Laetitia Perroud! En finale. les genevoises se sont inclinées de justesse contre Sm'Aesch-Pfeffigen, dont plusieurs joueuses étaient titulaires en Ligue Nationale A tout au long de la saison et qui sont en équipe nationale, ce qui donne une idée de la performance...





C'est tout simplement un résultat extraordinaire et un très beau souvenir pour toutes les participantes.

• U19 filles : Eliminées au premier tour à Olten, 9e rang final



 U15 filles: Eliminées au second tour à Cheseaux, après une qualification au premier tour à Tenero, 7e rang final



 U13 filles: Les finales suisses ont lieu sur un weekend et furent organisés cette année à Genève (Henry-Dunant) par les clubs du Genève Volley, de Vernier Volley et du VBC Servette Star-Onex. Qualifiées d'office pour y participer en tant que club organisateur, nos jeunes ont terminés à la 21e place sur 32 équipes.





Légende : le podium des championnats suisses U13 à Genève !

Le président Sébastien Ruffieux précise que l'organisation de ce championnat suisse fut un des grands moments de la saison. De très nombreux bénévoles et amis du sport sont venus et le weekend fut béni par un temps magnifique. Nous avons eu en retour les félicitations de Swiss Volley pour notre gestion de l'événement et de gros retours de tous les clubs qui ont adoré la journée.

Il exprime toutefois le regret que les bénévoles en provenance du Genève Volley furent peu nombreux et a relevé les limites d'une telle manifestation dans nos locaux presque trop exigus pour une telle compétition. Ce qui ne va pas empêcher le comité de réfléchir à représenter une candidature genevoise, une fois ces questions approfondies !

Et également, il adresse un immense merci aux nombreux entraîneurs qui ont encadré les équipes aux CHS, et aux nombreux parents présents aussi!

c) Autres activités du club

- Participation d'équipes juniors du club à un tournoi en Italie durant les fêtes de fin d'année
- Repas de soutien novembre 2016 60 participants
- Tournoi de l'Escalade 18.12.2016 60 participants
- Organisation du Championnat Genevois Corporatif sous mandat de l'AGVB 5 février 2017
- Organisation des championnats genevois U11, U13 et U15 et U17 sur mandat de l'AGVB (soit au total 66 jours de compétitions répartis sur l'année de septembre à mars)
- Buvette des CHGE U11, U13, U15 et U17 61 dates d'octobre à mai sous mandat de l'AGVB
- Tenue à jour d'un site internet (www.gevb.ch)
- Suivi d'un groupe dans Facebook où le club compte à ce jour près de 120'000 fans

d) Sélections régionales SAR

Enfin, nous devons aussi parler d'un succès cantonal qui nous touche de très près. En effet, pour la première fois de son histoire, l'association cantonale (SVRG) a remporté le titre des sélections régionales (SAR) dans la catégorie juniors filles B lors des finales nationales!

Cet exploit est aussi à notre crédit, car sur le groupe, plus d'un tiers des filles du groupe sont des joueuses du Genève Volley.

Par ailleurs, à cette occasion, notre joueuse Alyssa Aveni a été élue MVP du tournoi! Un grand bravo à elle et à toutes les joueuses issues du club!



e) Vernier Volley

Madame Nathalie Ruffieux, présidente du Vernier Volley, présente la saison du Vernier Volley. Cette saison, le Vernier Volley a réalisé les résultats suivants :

• U11 mixte : Vernier I : 7e

Vernier II : 11e Vernier III : 14e

U13 garçons : Vernier : 4^e

• U13 filles : Vernier I : 8e

Vernier II: 4e

Un magnifique succès pour le club et l'entraîneur responsable Tony Stasi!

4. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs des comptes

a) Rapport de Fabiana Guscetti, trésorière

La trésorière Madame Fabiana Guscetti nous présente les comptes de l'exercice. Nous avons connu un exercice qui se solde par un bénéfice de francs 83'841.44. Ce bénéfice nous permet d'enclencher enfin la sortie de notre endettement à long terme.

Le total du compte d'exploitation a légèrement augmenté cette saison pour atteindre CHF 258'306.87, contre CHF 241'533.35 l'an dernier. De même pour le compte de pertes et profits qui passe de CHF 136'832.58 à CHF 185'768,31. Ceci démontre que nos activités financières sont croissantes et que notre association ne ménage pas ses efforts pour trouver du financement pour ses activités, même si la part de recettes provenant du sponsoring et des partenaires est toujours nettement trop bas au goût du comité.

Ainsi, nous avons presque pu supprimer totalement la postposition pour la saison suivante, nous permettant d'envisager dès la saison prochaine de présenter des fonds propres positifs. Si la tendance se confirme, nous aurons quasiment réduit des trois quarts notre dette en fin de saison prochaine, voire plus! C'est une excellente nouvelle pour la pérénité du club à long terme.

Nous avons pu réduire notre dette cette saison de francs 15'000.- environ, ce qui est une bonne nouvelle. Elle est désormais de CHF 75'000.- en tout.

Il est également rappelé que nous avons obtenu d'une grande Fondation de la place le rachat de la valeur résiduelle du contrat de notre minibus, soit environ francs 20'000.-, nous enlevant ainsi une épine du pied et nous permettant également de réduire nos dépenses pour les prochains exercices. Ce montant apparaît cette année dans les comptes.

Le président rappelle que bien que cette fondation ne souhaite pas apparaître nominativement dans les comptes ni être remerciée médiatiquement, tous les membres peuvent être informés de leur geste, dont acte. Il souhaite donc profiter de l'opportunité qui lui est donnée par la présente assemblée pour les remercier extrêmement vivement pour leur soutien et leur don très généreux.

Les documents financiers sont joints en annexe au présent procès-verbal.

La trésorière, au nom du comité, complète ce rapport en adressant ses remerciements à l'Etat et à la Ville de Genève, sans lesquels nous ne pourrions tout simplement pas fonctionner, ni nous maintenir en ligue nationale.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

La tenue des comptes a été faite par la Fiduciaire Larrivière, Genève. Le contrôle des comptes a été faite par la Fiduciaire Sogesal SA, Genève.

L'assemblée n'a pas de question sur les documents de comptes. Les rapports susmentionnés recommandent à l'assemblée de donner décharge au comité, et d'approuver les comptes de l'exercice. Les rapports originaux sont en possession du comité. Une copie est jointe au présent document.

5. Approbation du Rapport d'activité du Comité et des vérificateurs des comptes

Les rapports d'activité et les comptes présentés ne suscitent pas de questions et sont approuvés à l'unanimité.

6. Présentation de la saison prochaine

Les grandes lignes de la saison prochaine, tels que le comité les envisage et faisant suite aux objectifs de base que nous suivons de manière pérenne, sont présentés par le président Sébastien Ruffieux.

Ces objectifs sont résumés ainsi :

Pour les juniors :

- Poursuite de la coordination avec l'Académie de Volleyball de Genève (AVGe), qui va lancer une structure d'accueil pour les jeunes du Cycle d'Orientation ;
- Renforcement du nombre d'encadrants actuellement 18 personnes, mais pas encore assez par rapport au nombre d'équipes actuellement en place ;
- Détermination d'objectifs en termes de résultats fixés pour chaque équipe ;
- Renforcement du soutien aux encadrants par la direction technique du club ;
- Poursuite de la coordination avec le VBC Servette Star-Onex pour l'envoi de sélections faites entre les deux clubs pour les championnats suisses U19 et U23.

Les juniors seront répartis ainsi :

- 1 groupe U23 filles composé de filles provenant de la LNB, de la 1LN et du VBC Servette Star-Onex
- 5 ou 6 groupes U19 filles, dont la première équipe sera également conjointe avec le VBC Servette Star-Onex et sera directement qualifiée pour les championnats suisses, aucun autre club ne prétendant se qualifier
- 4 ou 5 groupes U17 filles
- 3 groupes U15 filles
- 3 groupes U13 filles
- 2 groupes U11 mixtes

Un camp d'été sera organisé du 20 au 24 août 2018, vraisemblablement toujours à Hauteville-Lompnès.

Pour les adultes :

- Les adultes seront répartis en 10 équipes (9 dames, 1 mixte);
- Gestion du passage des jeunes sortant de U19 et passant en catégorie adulte à soigner, près d'une vingtaine de jeunes seront encore concernées la saison prochaine ;
- Le groupe initiation adultes sera malheureusement suspendu pour une saison, car nous n'arrivons pas à absorber les nouvelles arrivantes.

Pour la première équipe :

- L'entraînement est toujours assuré par notre directeur technique Ludovic Gruel. Son assistante sera Julie Gatefin, de retour de congé maternité. La saison démarrera à Hauteville avec le camp et trois jours sur place pour faire connaissance.
- La présentation de la première équipe a eu lieu juste avant la présente assemblée et a été précédée de la traditionnelle masterclass d'entraînement donnée aux enfants du club par les joueuses de la première équipe.

Autres activités prévues :

- 1. Repas de soutien en novembre (date à décider selon le calendrier)
- 2. Tournoi de fin d'année le lundi 18 décembre 2017
- 3. Coupe d'automne le samedi 23 septembre 2017
- 4. Championnat genevois corporatif (pour le compte de SVRG) le dimanche 21 janvier 2018

Globalement, pour le club, nous avons comme objectifs pour la saison prochaine :

- 1. Faire monter notre première équipe en LNA
- 2. Maintenir notre deuxième équipe en 1LN
- 3. Promouvoir notre troisième équipe en 2LR
- 4. Renforcer nos revenus de partenariats dans la perspective de réduire la part des pouvoirs publics
- 5. Renforcer notre rôle comme centre de formation pour les meilleures jeunes et les accompagner vers les activités de l'Académie ou des centres de formations SVRG
- 6. Stabiliser notre mouvement populaire et rouvrir à terme le cours d'initiation
- 7. Simplifier nos procédures administratives et faciliter la vie de nos bénévoles par des processus agréables et faciles à comprendre
- 8. Accroître le nombre d'événements promotionnels pour le club et pour faire connaître nos activités

Précisions du président concernant les équipes juniors élite du club

Le président analyse toutefois l'avenir des qualifications aux compétitions nationales. Il souligne que pour obtenir des résultats lors de ces compétitions nationales, il est impératif que Genève regroupe ses meilleurs éléments si l'on veut avoir une chance de régater contre les autres régions qui le font déjà.

Certes, c'est contraire à l'esprit des championnats suisses, qui jusqu'ici étaient de la compétence des clubs qui s'y qualifiaient. Mais depuis plusieurs années, certaines régions notamment alémaniques ont organisé des regroupements de leurs meilleurs éléments pour remporter des titres, et par conséquent pour ne pas rester en rade, nous allons être contraints de faire de même.

La fédération nationale, Swiss Volley, a par ailleurs changé depuis l'an dernier le fonctionnement des barrages de sélection pour aller aux divers championnats suisses. C'est ainsi que les régions ne peuvent

dans les faits plus envoyer leur champion cantonal aux championnats suisses, car les représentants de chaque région doivent être désignés en novembre déjà!

De ce fait, à Genève l'an dernier des tournois de qualifications ont eu lieu parallèlement au championnat régulier. Cela explique d'ailleurs que le Genève Volley se soit rendu dans deux championnats suisses (U15 et U19) dans lesquels nous n'avons pas remporté le titre - en revanche, nous avions gagné lors du tournoi de qualification!

Dès la saison prochaine, une entité dénommée Genève Relève sera instaurée qui représentera la région dans les championnats suisses U15 et U17. Pour les ligues U19 et U23, ce sera toujours un club qui sera sélectionné, et un arrangement entre les deux clubs les plus importants de la région sur la répartition des participantes déterminera le nom. En 2018, c'est le VBC Servette Star-Onex qui participera aux deux compétitions, avec quelques joueuses du Genève Volley en licences doubles.

Des entraînements de sélection pour participer aux activités du Genève Relève sont organisés actuellement, toutes les personnes concernées ont reçu les informations.

Si cette situation n'engendre pas l'unanimité parmi tout le milieu du volley genevois, il ne fait toutefois pas de doute que c'est le seul moyen de regrouper les forces de manière à pouvoir régater en terme de résultats. Un bilan sera mené après quelques années pour voir l'intérêt de l'opération.

7. Election du Comité

Le président remercie très vivement les membres du comité, les encadrants techniques et les bénévoles sans lesquels au quotidien, la vie du club serait impossible. Toutes ces personnes qui se sont investies dans le comité du club, au cours de ces dernières années, sont indispensables à la réussite de nos activités. Qu'ils et elles en soient ici remerciés.

Le président informe les membres que le comité s'est réuni à 6 reprises en grande composition.

a) Election du Président

Le président sortant Sébastien **RUFFIEUX** est reconduit par une salve d'acclamations de la salle!

b) Election du comité

Sébastien Ruffieux propose ensuite les membres du comité sortant :

- Jean-Jacques VON DÄNIKEN, président technique et responsable de la formation ;
- Fabiana **GUSCETTI**, trésorière ;
- Andrew YOUNG, administrateur ;
- Marco **DE MONTE**, responsable du centre de formation psychomotricité ;
- Nicolas WALTER, membre
- Zeynep **BARTU**, membre (entrée en janvier 2017 sur base article 26 des statuts)

Nathalie **RUFFIEUX**, présidente du Vernier Volley, est par ailleurs membre du comité de fait *ad fonctionam*.

Il propose ensuite le nouveau membre suivant qui s'est présenté :

• Julien **KERN**, responsable des réseaux sociaux

Le comité est élu dans son ensemble par acclamations également. Le président remercie les membres pour leur confiance.

Le Président rappelle que de nombreuses fonctions sont encore ouvertes à ce jour et pour lesquelles nous recherchons des personnes :

- responsable de presse (communication avec les médias, rédaction des communiqués, etc.)
- responsable des transports
- responsable vidéo pour le club
- arbitres
- entraîneurs
- etc.

Le président profite de cet instant pour remercier notre collaborateur Pierre **WEGMULLER**, qui est en charge de la buvette et de l'administration du club, ainsi que son épouse qui l'aide régulièrement à la buvette.

c) Remerciements aux bénévoles et aux encadrants

Le président rappelle tout d'abord que sans les bénévoles, notre club ne tournerait pas ! Ces personnes s'engagent souvent intensément et c'est grâce à elles que le club peut vivre et réaliser son activité. Il souligne que nous manquons toujours de bonnes âmes, et fait appel aux bonnes âmes pour la saison prochaine :

- entraîneurs
- arbitres
- committards
- chauffeurs, etc.

Après avoir remercié son comité, le président souhaite remercier également tous les bénévoles qui œuvrent hors comité durant toute la saison, et sans lesquels nous ne pourrions pas arriver à un tel résultat :

- Bruno CHATALOVA statistiques et vidéo LN
- Alan DAVIDSON responsable BDGEV
- Nicola **DI GIACOMO** responsable entretien materiel
- Olivier FAVRE trésorier Vernier et coach J+S
- Salvatore FINOCCHIARO trésorier CRA SVRG
- Florian **FUSIER** montage sale
- Melanie GASMI responsable équipements de jeu
- Bernard HUBACHER, photographe
- Florian MENOUD chef de salle
- Anthony RUFFIEUX margueur LNB
- Sébastien RUFFIEUX vice-pdt SVRG, comité AVGe
- Edouard et Josiane VAUCHER, buvette
- Evelyne **WEGMULLER** buvette
- Andrew YOUNG président CRC SVRG, secrétaire CRA SVRG

Le président remercie ensuite nominativement l'ensemble de nos entraîneurs pour cette saison écoulée :

- Annaryel ALVES
- Francesca DAL POGGETTO
- Céline **DECRIND**
- Caitlin DE WITT
- Colette **EBERLÉ**
- Melanie GASMI
- Julie GATEFIN
- Jacqueline KOPP
- Delphine MAZLIAH
- Claudia NDEBELE
- Magda SCHELLONGOVA
- Alina WICK
- Skander BEN CHEIKH
- Bruno CHATALOVA
- Marco **DE MONTE**
- Georges DUCRET
- Denis GREDIG
- Ludovic GRUEL
- Michael MERCIER
- Philippe **REZZONICO**
- Jean-Jacques von DÄNIKEN
- Nicolas WALTER
- Andrew YOUNG

Et de nos arbitres :

- Tiphaine **BISANZIO**
- Noémie BORLENGHI
- Letitia ICHASO
- Jacqueline KOPP
- Valentina LENZA
- Valentina PODUTI
- Argjenda SALIJAJ
- Dafine SALIJAJ
- Ulyana SELYANINA
- Skander BEN CHEIKH
- Salvatore FINOCCHIARO
- François PANCHAUD
- Dimitri PETRACHENKO
- Andrew YOUNG

Il félicite les nouveaux arbitres du club qui ont réussi leur examen cette année, ou qui rejoignent le club :

- David-Richemont BOADI
- Noémie BORLENGHI
- Etjena IDRIZOVIK
- Joanne JOHO
- Christian JUNGO
- Clavie MECHE

Il félicite et fleurit les nouveaux entraîneurs du club qui ont réussi leur diplôme Jeunesse et Sport cette année :

- Sophie DEBONNEVILLE
- Clara PORCARELLI
- Kelly WYSS

Il remercie le groupe des GVMen qui œuvre pour notre promotion numérique :









Il remercie le groupe de travail qui œuvre avec lui pour rechercher des partenaires et des sponsors pour le club :

- Zeynep BARTU
- Jean-Yves GILLON
- Patrick TRAN
- Andrew YOUNG

8. Approbation du budget 2017-2018 et du montant des cotisations

a) Budget 2017-2018

Les grandes lignes du projet de budget 2017-2018 sont projetées. Il ne comprend pas d'écart notable par rapport à celui de la saison précédente. Toutefois, grâce aux bons résultats de ces dernières années et en particulier de l'exercice qui vient de se terminer, le club entend poursuivre, voir terminer dans la mesure du possible, le remboursement de sa dette.

L'an dernier, nous vous avions informé que la Commission Fédérale d'Arbitrage a annoncé une indexation les coûts des arbitrages en ligue nationale, ce qui n'a pas été fait depuis plus de dix ans. Cette augmentation n'a toutefois pas été mise en route pour l'exercice à venir. En revanche, le fait que nous ayons désormais deux équipes en ligue nationale se reporte sur plusieurs charges : licences, arbitrage, déplacements, équipements.

La présentation du projet de budget ne soulève aucune question des membres. Il présente un total des charges de francs 373'900.- et des recettes de francs 374'000.-, ce qui laisse un (gros) bénéfice de francs 100.- comme le souligne avec humour la trésorière.

Comme de coutume, il ne tient pas compte des probables résultats positifs du groupe de travail de recherche de partenaires et de fonds, mais le comité estime vraisemblable que ces résultats permettront de poursuivre l'effort de réduction de la dette du club comme l'an dernier.

La trésorière et le président soulignent que les comptes sont surveillés de près en permanence. Chaque dépense est scrutée pour être justifiée et un résultat comptable positif n'est possible qu'à cette condition.

b) Cotisations 2017-2018

Le président rappelle à l'Assemblée qu'elle est compétente pour déterminer les cotisations.

Les augmentations de cotisations prévues par Swiss Volley ont toutes été réalisées, et il n'y a donc aucune raison d'augmenter les cotisations pour ce motif. La dernière augmentation des cotisations date de 2015-2016. La trésorière et le président rappelle que les cotisations pour le volleyball restent très basses comparées à d'autres activités sportives.

Le comité propose donc les cotisations suivantes pour 2017-2018 (inchangés depuis deux saisons) :

Adultes licenciés (1995 et plus âgé) : CHF 450. Adultes non licenciés : CHF 250.-

Jeunes licenciés (1996-2007): CHF 400.Jeunes non licenciés: CHF 250.-

Enfants licenciés (2008 et plus jeune): CHF 320. Enfants non licenciés: CHF 240.-

La trésorière rappelle qu'un système de réduction des cotisations est mis en place pour les familles, et cela dès le 2^e membre junior présent dans le club, sous forme d'un rabais de 10% supplémentaire par membre suivant le premier.

La trésorière rappelle que le club a toujours souhaité que les jeunes ou les adultes en situation financière précaire ou difficile ne doivent pas être empêchés de pratiquer le volleyball. Il existe à Genève de nombreux moyens d'assistance pour aider ces personnes à payer leurs cotisations et même la participation au camp d'été pour les jeunes (services sociaux, Caritas, Entraide Protestante, Croix-Rouge, Fondation Poletti, etc.). Nous pouvons toujours conseiller et aider. De plus, sur demande écrite, un paiement échelonné peut être accordé.

Enfin la trésorière rappelle que pour les habitants de la Ville de Vernier (adresse de domicile), le chèque activité pour les enfants (actuellement deux chèques par enfant de 50.- chacun) peuvent être utilisés en contrepartie du paiement de la cotisation au Genève Volley, car la Ville de Vernier reconnaît le contrat de prestations entre le Vernier Volley et notre club pour les juniors. Cette autorisation a été reconduite pour la saison prochaine.

Le projet de budget et le montant des cotisations sont acceptés à l'unanimité sans autre discussion.

9. Modifications des statuts

Le président passe la parole à notre administrateur Andrew Young pour ce point.

L'administrateur explique que depuis cette saison, le comité a décidé de déplacer l'assemblée générale en septembre au lieu de juin. La raison en est que depuis que la Ville exige un contrôle des comptes par de la fiduciaire agréée et non plus par des vérificateurs internes, nous n'arrivons pas à obtenir un contrôle terminé dans le délai qui court entre le bouclement comptable (fin mai) et la date de l'assemblée (troisième semaine de juin). De ce fait, lors des deux derniers exercices, il a fallu approuver les comptes sous réserve de l'accord de la fiduciaire de contrôle.

Pour régler légalement cette situation, il faut toutefois changer les statuts. Il s'agit de l'article 12 alinéa 2. Par la même occasion, nous profitons de reporter le bouclement comptable au 30 juin, ce qui est plus facile pour les comptes, qui n'ont ainsi plus autant de transitoires, les activités étant terminées à ce moment-là.

Teneur actuelle - article 12 alinéa 2 :

2. Elle siège une fois par an, sur convocation du comité, dans les 30 jours suivant le bouclement comptable qui a lieu le 31 mai.

Nouvelle teneur proposée :

2. Elle siège une fois par an, sur convocation du comité, dans les 90 jours suivant le bouclement comptable qui a lieu le 30 juin.

La modification proposée n'engendre aucune question. La modification est approuvée à l'unanimité.

10. Propositions individuelles

Le président rappelle aux membres présents que conformément aux statuts, article 15, tout membre peut faire des propositions individuelles lors de l'assemblée.

Cette année, aucune proposition individuelle de membre n'est parvenue au comité.

11. Informations diverses

Le président rappelle qu'il compte sur les membres du club pour venir aux matches de la première équipe. Il est indispensable de montrer le soutien du club envers sa première équipe, ne serait-ce que pour les soutenir, mais aussi pour montrer aux partenaires potentiels qu'un vrai public existe et qu'ils seraient bien inspirés de nous soutenir. C'est également un moment didactique important pour les jeunes, afin qu'ils réalisent ce vers quoi nos entraînements tendent. Enfin pour les tous jeunes, l'identification aux vedettes du club doit d'une part renforcer leur intérêt envers leur sport, mais aussi créer une saine émulation.

Les entraîneurs du club organiseront des visites commentées lors des matches, auxquels les parents, amis et familles sont aussi cordialement bienvenus. Comme le souligne encore le président, il n'est pas nécessaire de venir chaque weekend... mais plusieurs fois dans la saison serait un plus pour tous.

Le président signale que les petits cartons format carte de crédit avec l'ensemble des rencontres des équipes d'élite sont déjà prêtes et à votre disposition sur la banquette du bar... servez-vous avant de partir!

Le président répond également à une question des membres concernant l'entrée gratuite actuellement. Le club ne souhaite pas rendre l'entrée payante. En lieu et place, le club va proposer une carte de soutien, vendue aux visiteurs réguliers, et qui offrira en contrepartie divers cadeaux tant à la buvette que par nos partenaires.

Il rappelle également que nous avons un excellent site internet qui reprend toutes les informations, et qu'il faut surtout la consulter! De même, le club est très présent sur les réseaux sociaux : pas loin de 120'000 amis sur Facebook nous suivent, nous avons une chaîne YouTube, des comptes chez Twitter, Snapchat, etc. N'hésitez pas à commenter et à faire suivre autour de vous nos activités!

Le président revient encore sur guelques points divers importants pour les membres.

Il rappelle tout d'abord qu'à partir de la deuxième année de présence au club, les membres doivent suivre le cours de formation de marqueur. Cette année, le cours a lieu le lundi 25 septembre à 18h, à Henry-Dunant. Les personnes concernées recevront une convocation personnalisée et il les prie de bien vouloir la respecter.

Il souligne également qu'il manque à ce jour près de 30 maillots de jeu qui n'ont pas été rapportés par les membres à l'issue de la saison dernière. C'est énorme. Il a prié désormais les entraîneurs de ne plus remettre les maillots directement aux joueuses, mais de les conserver tous dans leur sac et que les joueuses fasse la lessive complète chacune son tour. Ainsi on devrait éviter d'en perdre à nouveau.

Il termine en soulignant que si parmi les membres se trouvent des personnes ayant des idées de partenaires à contacter, ou des contacts personnels avec des personnes pouvant nous aider dans ce sens, de bien vouloir prendre contact avec lui dans les meilleurs délais pour que le club puisse ensuite les démarcher.

Le président clôt l'assemblée à 20h44. Elle est suivie par le verre de l'amitié offert par le club aux participants.

Pour le procès-verbal : Andrew Young Genève, le 30 octobre 2017



Composition du comité saison 2016-2017

Président Genève Volley : RUFFIEUX Sébastien

Chemin du Québec 21, 1214 Vernier

022.341.45.04 - 078.638.70.48 - sr@gevb.ch

Présidente Vernier Volley : RUFFIEUX Nathalie

Chemin du Québec 21, 1214 Vernier

022.341.45.04 - nr@gevb.ch

Président technique : VON DÄNIKEN Jean-Jacques

Route des Chevaliers-de-Malte 80, 1228 Plan-les-Ouates

022.771.12.92 - 079.827.45.57 - jjvd@gevb.ch

Trésorière : GUSCETTI Fabiana

Chemin Champ d'Anier 18, 1209 Genève 022.788.48.28 - 079.600.78.06 - fb@gevb.ch

Administrateur: YOUNG Andrew

Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève

022.345.50.35 - 079.213.46.04 - ay@gevb.ch

Membre: **DE MONTE** Marco

Cité Vieusseux 19, 1203 Genève

022.345.11.62 - 079.379.51.14 - mdm@gevb.ch

Membre: WALTER Nicolas

Chemin de Carabot 29, 1233 Bernex

079.487.97.79 - nw@gevb.ch

Encadrants et fonctions officielles

Directeur technique : GRUEL Ludovic

Route de Genève 115, 74160 Collonges-sous-Salève, France

0033.450.95.98.13 - 079.834.30.24 - lg@gevb.ch

Tenue des comptes : Fiduciaire LARRIVIERE

Rue du Rhône 69, Case postale 3424, 1211 Genève 3 022.310.30.81 - 079.203.40.84 - philippe@larriviere.ch

Fiduciaire contrôle : Fiduciaire SOGESAL SA

Rue de Vermont 37-39, 1202 Genève

022 544 13 44

Buvette et administration : WEGMULLER Pierre

Avenue de-Luserna 42, 1203 Genève

022.340.07.07 - 079.776.46.23 - pw@gevb.ch

Rôle des membres : DAVIDSON Alan

Rue de Moillebeau 33, 1209 Genève 076.535.39.29 - ad@gevb.ch

Chef salle Henry-Dunant : MENOUD Florian

Avenue de-Luserna 42, 1203 Genève

079.462.10.75 - fm@gevb.ch

Responsable équipements : **DE SANCTIS** Mélanie

Chemin du Pont 8, 1258 Perly 079.350.70.71 - mds@gevb.ch

Responsable matériel : DI GIACOMO Nicola

Promenade de l'Europe 63, 1203 Genève

077.488.28.71. - ndg@gevb.ch

Responsable margueurs : WALTER Nicolas

Chemin de Carabot 29, 1233 Bernex

079.487.97.79 - nw@gevb.ch

Responsable boutique : WALTER Nicolas

Chemin de Carabot 29, 1233 Bernex

079.487.97.79 - nw@gevb.ch

Marqueuse LN : CLAUDE Marcelle

Avenue Sainte-Cécile 13, 1217 Meyrin

022.782.27.63

Speaker LN: YOUNG Andrew

Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève

022.345.50.35 - 079.213.46.04 - ay@gevb.ch

Webmaster: GIROD Yiannis

Rue de Bernex 399, 1233 Bernex

022.850.02.17 - 079.416.53.79 - ygirod@gevb.ch

Groupe de travail recherche de partenaires et de sponsors :

BARTU Zeynep

Chemin Pré-Moineau 10, 1253 Vandœuvres

079.571.56.98 - zb@gevb.ch

GILLON Jean-Yves

Chemin des Peupliers 61, 74160 Archamps, France

0033.647.68.47.12 - jyg@gevb.ch

RUFFIEUX Sébastien

Chemin du Québec 21, 1214 Vernier

022.341.45.04 - 078.638.70.48 - sr@gevb.ch

TRAN Patrick

Avenue de-Luserna 42, 1203 Genève

079.916.79.74 - pt@gevb.ch

YOUNG Andrew

Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève

022.345.50.35 - 079.213.46.04 - ay@gevb.ch

Entraîneurs seniors

F1: GRUEL Ludovic

Route de Genève 115, 74160 Collonges-sous-Salève, France

0033.450.95.98.13 - 079.834.30.24 - lg@gevb.ch

F1 assistante : GATEFIN Julie

Boulevard du Lycée 3bis, 74000 Annecy, France

0033.660.11.89.08 - jg@gevb.ch

F1 assistant : GREDIG Denis

Avenue du Bois-de-la-Chapelle 79, 1213 Onex

076.509.43.27 - dg@gevb.ch

F1 statisticien : CHATALOVA Bruno

Le Bois sur Vessy 1, 01210 Ferney-Voltaire, France

078 823 49 39 - 0033.6.13.41.21.49 - bc@gevb.ch

F2: **BEN CHEIKH** Skander

Route de Saint-Julien 128, 74100 Etrembières, France

0033.644.31.45.96 - sbc@gevb.ch

GATEFIN Julie

Boulevard du Lycée 3bis, 74000 Annecy, France

0033.660.11.89.08 - jg@gevb.ch

F3: **BEN CHEIKH** Skander

Route de Saint-Julien 128, 74100 Etrembières, France

0033.644.31.45.96 - sbc@gevb.ch

F4: YOUNG Andrew

Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève

022.345.50.35 - 079.213.46.04 - ay@gevb.ch

F5: MAZLIAH Delphine (entr.)

Route de Chancy 155, 1213 Onex

022.743.10.79 - 076.421.40.38 - dm@gevb.ch

EBERLÉ Colette (adm.)

Chemin des Grebattes 8, 1219 Aïre 078.804.68.22 – ce@gevb.ch

F6: GATEFIN Julie

Boulevard du Lycée 3bis, 74000 Annecy, France

0033.660.11.89.08 - jg@gevb.ch

REZZONICO Philippe

Chemin Champ-Barbon 1a, 1290 Versoix

079.224.43.30 - pr@gevb.ch

F7: MERCIER Michael

Chemin de Champel 58, 74930 Reignier, France

077.490.14.05 - mm@gevb.ch

F8: **KOPP** Jacqueline

Chemin William-Lescaze 3, 1203 Genève

079.285.83.29 - jk@gevb.ch

F9: **GREDIG** Denis

Avenue du Bois-de-la-Chapelle 79, 1213 Onex

076.509.43.27 - dg@gevb.ch

Mixte: DECRIND Céline

Rue de la Faïencerie 7, 1227 Carouge

076.565.00.16 - ced@gevb.ch

Entraîneurs juniors

Entraîneur principal jeunes: VON DÄNIKEN Jean-Jacques

Route des Chevaliers-de-Malte 80, 1228 Plan-les-Ouates

022.771.12.92 - 079.827.45.57 - jjvd@gevb.ch

Psychomotricité : **DE MONTE** Marco

Cité Vieusseux 19, 1203 Genève

022.345.11.62 - 079.379.51.14 - mdm@gevb.ch

Entraîneurs : ALVES Annaryel

Rue du Grand-Bureau 19, 1227 Genève Les Acacias

076.288.52.35 - aa@gevb.ch

BEN CHEIKH Skander

Route de Saint-Julien 128, 74100 Etrembières, France

0033.644.31.45.96 - sbc@gevb.ch

CHATALOVA Bruno

Le Bois sur Vessy 1, 01210 Ferney-Voltaire, France 078 823 49 39 - 0033.6.13.41.21.49 - bc@gevb.ch

DE WITT Caitlin

Route des Acacias 7, 1227 Genève Les Acacias 079.902.92.89 - cdw@gevb.ch

GATEFIN Julie

Boulevard du Lycée 3bis, 74000 Annecy, France 0033.660.11.89.08 - jg@gevb.ch

GREDIG Denis

Avenue du Bois-de-la-Chapelle 79, 1213 Onex 076.509.43.27 – dg@gevb.ch

KOPP Jacqueline

Chemin William-Lescaze 3, 1203 Genève 079.285.83.29 – jk@gevb.ch

NDEBELE Claudia

Chemin du Taux 5, 1820 Montreux 078.911.70.88 - cn@gevb.ch

SCHELLONGOVA Magdalena

Rue de Vermont 6, 1202 Genève 078.737.69.77 - ms@gevb.ch

VON DÄNIKEN Jean-Jacques

Route des Chevaliers-de-Malte 80, 1228 Plan-les-Ouates 022.771.12.92 - 079.827.45.57 - jjvd@gevb.ch

WALTER Nicolas

Chemin de Carabot 29, 1233 Bernex 079.487.97.79 - nw@gevb.ch

WICK Alina

Rue des Maraîchers 42, 1205 Genève 077.445.18.51 - aw@gevb.ch

YOUNG Andrew

Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève 022.345.50.35 - 079.213.46.04 - ay@gevb.ch

Entraîneur Vernier Volley:

STASI Toni

Chemin de Poussy 26, 1214 Vernier 022.341.13.66 - 079.203.74.78 - ts@gevb.ch

Fiduciaire Sogesal

Fiduciaire Sogesal S.ü.r.l. 37-39, rue de Vermont 1202 Genève Tél. +41-22 544 13 44 Fax +41-22 544 13 46 Info@fiduciaire-sogesal.ch www.fiduciaire-sogesal.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à L'Association GENEVE VOLLEY GENEVE

Genève, le 19 septembre 2017

Messieurs.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Genève Volley pour l'exercice arrêté au 31 mai 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons en outre votre attention sur le fait que les comptes annuels au 31.05.2017 font apparaître une insuffisance de fonds propres de chf. 529.91. Un créancier de l'association ayant postposé une partie de sa créance pour un montant de chf. 1'000. --, le Comité a renoncé à avertir le juge.

Fiduciaire Sogesal Sàrl

André Magnenat Réviseur responsable agréé

Annexes : Comptes annuels



FIDUCIAIRE SUISSE

Fiduciaire Sogesal S à r.l. à l'attention de Monsieur A. Magnenat 37-39 rue de Vermont 1202 GENEVE

Genève, le 25 juillet 2017

DECLARATION D'INTEGRALITE

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, compte de résultats) de l'association **GENEVE VOLLEY** pour l'exercice arrêté le **31.05.2017**. Le but de votre contrôle est de constater qu'il n'existe aucun état de fait dont vous pourriez conclure que des aspects essentiels des comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts. Nous reconnaissons la responsabilité du comité en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels.

Le comité a approuvé les comptes annuels et va les communiquer à l'assemblée générale. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies.

Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants :

- Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts et, à cet égard, ne comportent pas d'anomalies significatives (erreurs dans la saisie, l'évaluation, la présentation ou la publication. L'omission d'indications en fait également partie).
- Toutes les informations, tous les livres et documents comptables, ainsi que la correspondance commerciale et les procès-verbaux de toutes les assemblées générales et séances du comité ont été mis à votre disposition.
- L'association **GENEVE VOLLEY** s'est conformée à tous les accords contractuels et prescriptions légales (p. ex. en matière d'impôts directs, de TVA, d'assurances sociales, de protection de l'environnement) dont leur non respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels.
- Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes.
 De plus, la mention des avoirs et dettes à l'égard de personnes proches est complète et exacte.
- Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider l'entreprise ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui portent sérieusement préjudice à la capacité de GENEVE VOLLEY à continuer son activité (Going Concern).
- Nous vous avons communiqué dans le détail la constitution, la dissolution et l'état des réserves latentes (art. 960 e CO).
- Nous n'avons aucun projet ou intention susceptible d'influencer de manière significative l'établissement du bilan, l'évaluation ou la présentation des actifs et des passifs reflétés dans les comptes annuels.
- L'association **GENEVE VOLLEY** est l'ayant droit de tous ses actifs. Aucun d'entre eux n'a été nanti, à l'exception de ceux mentionnés dans les comptes annuels.
- Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers). Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels.
- Des prétentions, résultant de litiges ou de différends, qui sont importantes pour l'appréciation des comptes annuels de l'association, n'existaient pas à la date du bilan.
- Nous avons présenté tous les contrats de crédit. Les conditions y relatives étaient respectées à la date du bilan et le sont à la date de signature de la présente déclaration d'intégralité.
- Le montant et l'objet de fonds propres non librement disponibles (p. ex. les réserves au sens de l'art. 671 ss
 CO) sont correctement enregistrés et mentionnés dans les comptes annuels.

ASSOCIATION GENEVE VOLLEY

Annexes:

- Exemplaire signé des comptes annuels
- Documents mentionnés précédemment.

Flysol

BILAN AU 31 MAI 2017

| <u>ACTIF</u> | | <u>Frs</u> . | <u>Frs</u> . Ex. précédent |
|--------------|-------------------------------------|--------------|-------------------------------|
| CIRCULANT | | | |
| | Trésorerie | | |
| | Caisse (buvette) | 1 847.55 | 180.60 |
| | CCP (fonctionnement) | 52 532.50 | 43 975.82 |
| | CCP (camps) | 16 600.08 | 14 242.35 |
| | sous total | 70 980.13 | 58 398.77 |
| | Autres créances | | |
| | Débiteurs (cotisations) | 4 120.00 | 3 260.00 |
| | Débiteurs (divers) | 100.00 | 8 570.00 |
| | sous total | 4 220.00 | 11 830.00 |
| | <u>Stock</u> | | |
| | Stock boutique | 7 936.00 | 606.00 |
| | Actifs de régularisation | | |
| | Avance s/salaires | 0.00 | 447.10 |
| | Régularisation d'actif | 16 574.35 | 14 325.68 |
| | sous total | 16 574.35 | 14 772.78 |
| | TOTAL CIRCULANT | 99 710.48 | 85 607.55 |
| IMMOBILISE | | | |
| | Immobilisations financières | | |
| | Dépôt de garantie loyer | 3 607.55 | 3 603.95 |
| | Immobilisations corporelles meubles | | |
| | Véhicule | 19 440.00 | 0.00 |
| | Fond d'amortissement s/véhicule | -3 888.00 | 0.00 |
| | Sous total | 15 552.00 | 0.00 |
| | TOTAL IMMOBILISE | 19 159.55 | 3 603.95 |
| | TOTAL ACTIF | 118 870.03 | 89 211.50 |

Genève, le 20 juillet 2017

Plusal &

BILAN AU 31 MAI 2017

| PASSIF | ERS A COURT TERME | Frs. | <u>Frs</u> . <u>Ex. précédent</u> |
|------------------|----------------------------------|------------|--------------------------------------|
| CAITIACA ETRANGI | ERGA COURT TERME | | |
| Dettes résu | ltant de prestations de services | | |
| | Fournisseurs | 11 058.69 | 22 804.80 |
| | Charges sociales à payer | 0.00 | 2 302.00 |
| | Cotisations camp Hauteville | 17 410.00 | 18 180.00 |
| <u>Pa</u> | ssifs de régularisation | | |
| | Régularisation de passif | 15 931.25 | 39 549.65 |
| | TOTAL A COURT TERME | 44 399.94 | 82 836.45 |
| CAPITAUX ETRANGI | ERS A LONG TERME | | |
| Au | tres dettes à long terme | | |
| | C/C JJ. Von Däniken (postposée) | 20 000.00 | 25 000.00 |
| | C/C A. Young (postposée) | 55 000.00 | 65 746.40 |
| | TOTAL A LONG TERME | 75 000.00 | 90 746.40 |
| CAPITAUX PROPRES | S | | |
| | Pertes & profits reportés | -84 371.35 | -89 044.47 |
| | BENEFICE DE L'EXERCICE | 83 841.44 | 4 673.12 |
| | TOTAL CAPITAUX PROPRES | -529.91 | -84 371.35 |
| | TOTAL PASSIF | 118 870.03 | <u>89 211.50</u> |

Genève, le 20 juillet 2017

& freak

COMPTE D'EXPLOITATION DU 1er JUIN 2016 AU 31 MAI 2017

| | | | EXERCICE PI | RECEDENT | |
|---|------------------------|---|-------------------------------|---|---|
| | CHARGES <u>Frs.</u> | <u>PRODUITS</u> <u>Frs.</u> | <u>CHARGES</u> <u>Frs.</u> | PRODUITS Frs. | |
| PREMIERE EQUIPE | | | | | |
| Location de salle | 7 822.00 | | -1 332.00 | | |
| Frais d'arbitrage | 6 324.40 | | 5 004.05 | | |
| Indemnisation joueurs & entraîneurs | 50 092.95 | | 42 872.85 | | |
| Assurances & charges sociales | 7 560.76 | | 22 464.15 | | |
| Frais de transferts, permis, frais | 12 758.96 | | 4 283.64 | | |
| | 4 843.14 | | 6 474.50 | | |
| Equipements officiel & entraînements | | | 130.96 | | |
| Stages de préparation & tournois | 397.50 | | | | |
| Taxes d'inscriptions & licences | 0.00 | | 3 000.00 | | |
| Frais de promotion (affiches, flyers) | 45.00 | | 206.30 | | |
| Frais liés à Swiss Volley (inscriptions) | 4 805.00 | | 1 100.00 | | |
| Loyer (décaissés/encaissés) | 5 056.40 | | 16 356.40 | 17 200.00 | |
| Charges fluides (Billag, électricité, tél.) | 3 121.22 | | 2 291.60 | | |
| Travaux d'entretien | 2 103.99 | | 455.10 | | |
| Transports & Subsistance | 2 464.70 | | 1 407.95 | | |
| Frais divers | 6 536.79 | | 10 229.50 | | |
| Subvention Ville de Genève | | 41 500.00 | | 46 000.00 | (|
| Subvention Etat de Genève | | 20 000.00 | | 20 000.00 | (|
| Sponsoring | | 12 000.00 | | 5 500.00 | |
| Activité de soutien | | 1 600.00 | | 3 200.00 | |
| Dons & mécénat | | 1 340.60 | | 4 198.35 | |
| | 112 022 07 | *************************************** | 11101500 | *************************************** | |
| SOUS-TOTAL | 113 932.81 | 76 440.60 | 114 945.00 | 96 098.35 | |
| FORMATION JEUNES | -7 376.00 | | 9 407.50 | | |
| Location de salles | 2 020.00 | | 2 819.00 | | |
| Frais d'arbitrages Indemnisations des encadrants | 29 955.40 | | 34 786.87 | | |
| Indemnisations directeur technique | 16 364.20 | | 15 856.10 | | |
| Assurances & charges sociales | 635.95 | | 897.05 | | |
| Equipements officiel & entraînements | 1 712.90 | | 1 699.00 | | |
| Stages de préparation & tournois | 6 605.35 | | 6 328.10 | | |
| Frais liés à Swiss Volley (inscriptions) | 6 840.00 | | 6 405.00 | | |
| Frais liés à l'AGVB (inscriptions) | 4 571.00 | | 5 138.80 | | |
| Frais divers | -200.00 | | 367.00 | | |
| Cotisations membres | | 69 110.00 | | 68 480.00 | |
| Subvention Ville de Genève | | 43 000.00 | | 47 750.00 | (|
| Subvention Etat de Genève | | 17 700.00 | | 14 750.00 | 1 |
| Sponsoring | | 1 046.00 | | 4 350.00 | |
| Activités de soutien | | 0.00 | | 515.00 | |
| Dons & mécénat | | 1 500.00 | | 0.00 | |
| Jeunesse et sport | | 25 806.00 | | -9 260.00 | (|
| Stages de préparation & tournois | | 956.00 | | 870.00 | |
| Participation AGVB | | 1 300.00 | | 3 200.00 | |
| SOUS-TOTAL | 61 128.80 | 160 418.00 | 83 704.42 | 130 655.00 | |

hall &

COMPTE D'EXPLOITATION DU 1er JUIN 2016 AU 31 MAI 2017

| | | | EXERCICE PE | REDEDENT |
|------------------------------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | CHARGES | PRODUITS | CHARGES | PRODUITS |
| | <u>Frs.</u> | Frs. | Frs. | Frs. |
| ADULTES | | | | |
| Location de salle | 2 635.00 | | 0.00 | * |
| Frais d'arbitrages | 795.00 | | -160.00 | |
| Indemnisations des encadrants | 4 767.95 | | 1 650.00 | |
| Taxes d'inscriptions & licenses | 3 850.00 | | 3 570.00 | |
| Frais liés à l'AGVB (inscriptions) | 569.20 | | 750.00 | |
| Cotisations membres | | 21 448.27 | | 14 800.00 |
| SOUS-TOTAL | 12 617.15 | 21 448.27 | 5 810.00 | 14 800.00 |
| Résultat d'exploitation | 70 628.11 | | 37 093.93 | |
| TOTAL | 258 306.87 | 258 306.87 | 241 553.35 | 241 553,35 |

Genève, le 20 juillet 2017

fusallo

COMPTE PERTES & PROFITS DU 1^{er} JUIN 2016 AU 31 MAI 2017

| | CHARGES | PRODUITS | EXERCICE PI CHARGES | RECEDENT PRODUITS |
|---|------------|------------|------------------------|----------------------|
| | Frs. | Frs. | Frs. | Frs. |
| Résultat d'exploitation | | 70 628.11 | | 37 093.93 |
| C & P HORS EXPLOITATION | | | | |
| Matériel (ballons, tableau marque etc) | 3 301.64 | | 741.29 | |
| Cours & licences arbitres & marqueurs | 1 225.00 | | 940.00 | |
| Indemnités d'assurances | 1 220.00 | 5 278.20 | | 0.00 |
| Cours des entraîneurs | 1 584.05 | 3 210.20 | 500.00 | |
| Inscription Swiss Volley | 480.00 | | 300.00 | |
| Assurance association | 1 960.80 | | 2 266.50 | |
| Fonc. Bureau (Billag, fournitures bur.) | 1 493.05 | | 4 401.00 | |
| Affranchissements, f. bancaires & post. | 2 608.10 | | 1 712.15 | |
| Frais de fiduciaire | 7 570.80 | | 7 581.60 | |
| Télécommunications | 1 460.98 | | 1 480.00 | |
| Electricité | 637.00 | | 595.50 | |
| Loyer bureau (location/sous-location) | 15 807.30 | 10 800.00 | 16 182.20 | 10 800.00 |
| Transports (frais & locations) | 9 891.15 | 1 170.00 | 14 224.80 | 2 070.00 |
| Frais de réception (réunion comité) | 484.60 | 1 170.00 | 405.45 | 2070.00 |
| Amendes | 420.00 | | 30.00 | |
| Salaire administration | 44 584.80 | | 44 584.80 | |
| | -39 133.20 | | -40 860.00 | |
| Indemnités de chômage reçues | 8 324.07 | | 3 551.42 | |
| Assurances & charges sociales | | 0.00 | 0.00 | 2 572.50 |
| Repas de soutien | 0.00 | | 4 919.20 | 9 682.35 |
| Evènements, soirée disco, escalade etc) | 4 140.00 | 7 660.00 | 18 580.45 | 45 551.55 |
| Buvette | 16 494.25 | 43 310.80 | 11 573.70 | 3 191.00 |
| Boutique | -3 721.64 | 4 145.00 | 18 682.33 | 22 320.00 |
| Camp | 17 965.02 | 21 600.00 | 16 062,33 | 3 000.00 |
| Sponsoring Site internet | 197.80 | 0.00 | 2 386,96 | 3 000.00 |
| Amortissement s/véhicule | 3 888.00 | | 0.00 | |
| Académie de Volley | 0.00 | | 250.00 | |
| Organisation championnat U13 | 0.00 | | 15 031.25 | |
| Frais divers | 263.30 | | 2 098.86 | |
| Organisation évènements pour l'AGVB | 203.30 | 1 118.00 | 2 070.00 | 500.00 |
| Don Fondation privée genevoise | | 20 000.00 | | 0.00 |
| Produits divers | | 58.20 | | 51.25 |
| C & P HORS EXPLOITATION | 101 926.87 | 115 140.20 | 132 159.46 | 99 738.65 |
| Bénéfice de l'exercice | 83 841.44 | | 4 673.12 | |
| | 185 768.31 | 185 768.31 | 136 832,58 | 136 832.58 |

Genève, le 20 juillet 2017

Association Genève Volley

GENEVE

Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

| | 2016-2017 | 2015-2016 |
|----------------------------------|-----------|-----------|
| Engagement de leasing hors bilan | 0 | 0 |
| Variation des réserves latentes | 0, | 15'031.25 |

Informations complémentaires aux comptes arrêtés au 31 mai 2017 :

Situation des fonds propres-continuité d'exploitation

Au 31 mai 2017, les comptes de l'association font apparaître une insuffisance de fonds propres de chf - 529.91. (- 84'371.35 au 31.05.16)

Face à cette situation, un créancier a accepté de postposer sa créance à hauteur de chf. 1'000. -- (90'746. -- au 31.05.16)

Compte tenu de cet état de fait, le Comité considère que la continuité d'exploitation de l'association est assurée pour l'exercice 2017-2018



Jean-Jacques von Däniken Route des Chevaliers de Malte 80, 1228 Plan-les-Ouates

Convention de postposition

Par la présente, je soussigné Jean-Jacques von Däniken, créancier, constate que le bilan établi au 31 mai 2017 du Genève Volley, sur la base des comptes de l'exercice écoulé, fait apparaître une dette à mon endroit.

Le comité de l'association estime que les comptes seront à même d'être rétablis dans un avenir prochain. De plus, le montant de la créance est inférieur à la somme des subventions annuelles reçues des autorités publiques.

Afin de ne pas mettre en péril la survie de l'association, par analogie avec l'application de l'article 725 CO dans le cadre d'une société commerciale, les parties conviennent ce qui suit :

la créance sur l'association Genève Volley, appartenant au créancier, est postposée derrière toutes les créances actuelles et futures envers l'association à hauteur de CHF 1'000.-;

Une créance soumise à postposition est soumise à un remboursement différé pour la durée de la convention. Une créance postposée ne doit ni être remboursée en tout ou partie, ni éteinte par compensation ou novation, ni garantie ultérieurement à la conclusion de la postposition. Un abandon de créance partiel ou intégral ou une transformation partielle ou intégrale des créances en capitaux propres demeurent réservées.

En cas de faillite du créancier, l'association peut compenser une créance postposée avec des créances contre celui-ci.

La présente convention est irrévocable et ne peut pas être résiliée, sauf dans les cas suivants :

- Lorsqu'il ressort du bilan révisé que les actifs couvrent l'intégralité des engagements y compris les créances postposées et que des exigences légales pour la délivrance d'un rapport d'organe sans référence à l'article 725 CO sont remplies;
- Lorsque le créancier renonce définitivement et par écrit à revendiquer sa créance postposée ;
- Lorsque par compensation, la créance postposée a été transformée en capital;
- Lorsqu'un autre créancier de l'association conclut, en lieu et place de la présente convention et dans la proportion, une postposition équivalente.

La présente convention est approuvée par le comité du Genève Volley et par l'assemblée générale dans le cadre de l'approbation courante des comptes de l'exercice lors de l'assemblée générale ordinaire.

Le créancier n'a pas le droit d'exiger, pendant la période de la convention, que le comité renonce à l'avis au juge en cas de surendettement.

La déclaration de postposition est soumise au droit suisse et le for est à Genève. La présente déclaration annule et remplace les déclarations précédentes.

Genève, le 1er juin 2017.

Jean-Jacques von Däniken

Genève Volley

Avenue de-Luserna 42, 1203 Genève

GENEVE VOLLEY Budget 2017-2018

| | CHARGES | |
|---------------|--|---------|
| | Première equipe | |
| 30010 | Location salle | 7'000 |
| 30015 | Arbitrage | 5'000 |
| 30020 | Indemnisations encadrants | 17'000 |
| 30022 | Indemnisations joueuses | 25'000 |
| 30023 | Assurances & charges sociales | 32'000 |
| 30030 | Frais pour transferts, permis & frais d'agence | 12'000 |
| 30031 | Equipements officiels & entraînements (frais d'impression inclus) | 8'000 |
| 30033 | Stages de préparation & tournois | 2'000 |
| 30036 | Frais de promotion (présentation, affiches, flyers) | 500 |
| 30043 | Frais Swiss Volley (inscriptions + publicité) | 3'000 |
| 30045 | Loyer | 20'000 |
| 30046 | Charges logement (Billag, électricité, téléphone) | 2'000 |
| 30047 | Travaux d'entretien | 1'000 |
| 30048 | Frais caution | 500 |
| 30049 | Transports & Subsistance | 2'000 |
| 30050 | Autres frais (factures médecins, cours) | 7'200 |
| s-total LNB | | 144'200 |
| | 1LN | |
| 32010 | Location salle | 1'000 |
| 32015 | Arbitrage | 1'000 |
| 32020 | Indemnisations encadrants | 2'000 |
| 32030 | Frais pour transferts, permis & frais d'agence | 1'000 |
| 32031 | Equipements officiels & entraînements (frais d'imprimerie inclus) | 1'000 |
| 32043 | Frais Swiss Volley (inscriptions + publicité) | 1'200 |
| 32049 | Transports & Subsistance | 0 |
| us-total LNB | Transporte & Gazonetarios | 7'200 |
| | Formation jeunes | |
| 31010 | Location salle | 2'500 |
| 31015 | Arbitrage | 2'500 |
| 31020 | Indemnisations encadrants | 31'600 |
| 31021 | Indeminsation directeur technique | 18'000 |
| 31023 | Assurances & charges sociales | 6'000 |
| 31031 | Equipements officiels & entraînements (frais d'impression inclus) | 2'000 |
| 31033 | Stages de préparation & tournois (CHS) | 8'000 |
| 31043 | Frais Swiss Volley | 6'000 |
| 31045 | Frais SVRG | 3'500 |
| 31050 | Frais divers | 200 |
| us-total jeun | | 80'300 |
| ao total jour | Adultes | |
| 32010 | Location salle | 5'000 |
| 32015 | Arbitrage | 2'000 |
| 32020 | Indemnisations encadrants | 5'500 |
| 32020 | Equipements officiels & entraînements (frais d'imprimerie inclus) | 2'000 |
| 32034 | Taxes d'inscriptions & tournois | 200 |
| 32034 | Frais Swiss Volley | 0 |
| 32045 | Frais SVRG | 2'300 |
| us-total adul | S. Carrier H. Harrison H. Carrier | 17'000 |
| us-tutal adul | lco | 17 000 |

22.09.2017

GENEVE VOLLEY Budget 2017-2018

| | AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION | |
|-------------|--|---------|
| | Frais de fonctionnement généraux équipements | |
| 50001 | Matériel (ballons, tableau de marque etc.) | 2'500 |
| 50002 | Cours & licences arbitres & marqueurs | 300 |
| 50053 | Cours entraîneurs | 1'500 |
| 50054 | Inscription Swiss Volley | 1'200 |
| Sous-total | | 5'500 |
| | Frais de fonctionnement généraux administration | |
| 51054 | Assurances Association | 2'500 |
| 51055 | Fonctionnement bureau (Billag, électricé, téléphone) | 2'000 |
| 51056 | Frais d'administration (affranchissement, frais bancaires & postaux) | 2'000 |
| 51057 | Fiduciaire | 7'000 |
| 51058 | Téléphone | 1'500 |
| 51059 | Electricité | 600 |
| 51060 | Loyer bureau | 16'000 |
| 51061 | Transports | 8'000 |
| 51062 | Frais de réception (interne) | 500 |
| 51064 | Amendes | 500 |
| 51065 | Indemnités diverses ponctuelles | 1'300 |
| 51066 | Salaire administration | 44'000 |
| 51067 | Indemnités chômage | -40'000 |
| 51068 | Assurances & charges sociales | 5'300 |
| ous-total | | 51'200 |
| | Promotion du club | |
| 52071 | Evénements (tournois, etc.) | 1'000 |
| 52072 | Buvette | 16'000 |
| 52073 | Boutique | 10'000 |
| 52074 | Camp | 20'000 |
| 52075 | Site internet | 3'000 |
| 52076 | Frais de réception (externe) | 1'000 |
| 52078 | Amortissements sur équipements | 4'500 |
| 52099 | Frais divers | 1'000 |
| Sous-total | | 56'500 |
| | Remboursement dette | 12'000 |
| Total autre | s charges | 125'200 |
| Total des d | épenses | 373'900 |

22.09.2017

GENEVE VOLLEY Budget 2017-2018

| | Recettes | |
|-------------|--|---------|
| | Ligue nationale | |
| 40045 | Loyer encaissé | 0 |
| 40050 | Cotisations 1LN | 4'500 |
| 40051 | Subvention Ville de Genève | 41'250 |
| 40052 | Subvention CCAS - Etat de Genève | 20'000 |
| 40054 | Sponsoring | 15'000 |
| 40055 | Activités de soutien | 5'000 |
| 40056 | Dons & mécenat | |
| 40060 | Produits divers | 500 |
| Sous-total | | 86'250 |
| | Formation jeunes | |
| 41050 | Cotisations | 74'000 |
| 41051 | Subvention Ville de Genève | 41'250 |
| 41052 | Subvention CCAS - Etat de Genève | 15'000 |
| 41054 | Sponsoring | 9'500 |
| 41055 | Activités de soutien | 0 |
| 41057 | Jeunesse + Sport | 36'400 |
| 41058 | Stages de préparation & tournois (CHS) | 2'500 |
| 41059 | Participation SVRG | 0 |
| 41060 | Dissolution réserve pour manifestation | 15'000 |
| Sous-total | | 193'650 |
| | Adultes | |
| 42050 | Cotisations | 34'500 |
| Sous-total | | 34'500 |
| | Autres produits d'exploitation | |
| | Promotion du club | |
| 62070 | Repas de soutien | 2'000 |
| 62071 | Promotion de fin d'année | 5'000 |
| 62072 | Buvette | 20'000 |
| 62073 | Boutique | 5'000 |
| 62074 | Camp | 20'000 |
| 62078 | Dons pour prêt du minibus | 1'000 |
| Sous-total | | 53'000 |
| | Autres activités | |
| 69001 | Organisations pour le compte de SVRG | 1'000 |
| 69002 | Loyers encaissés bureau | 5'400 |
| 69999 | Produits divers | 200 |
| Sous-total | | 6'600 |
| Total recet | tes | 374'000 |

| The second secon | 400 |
|--|-----|
| Bénéfice | |
| | |
| | |

22.09.2017





Label Qualité pour le Sport

Modules 1+2+3

Décerné à

GENEVE VOLLEY

Date d'émission: 23 avril 2016

Commission Qualité pour le Sport

La présidente

Elena Santiago

Date d'expiration: 22 avril 2019

Association Genévoise des Sports

/ Typics delity

Roger Servettaz